

La Banque des Territoires rentre au capital de la SCIC Les 3 Colonnes



Lyon, le 5 octobre 2018 — **Créer la maison de retraite à domicile, en utilisant le viager solidaire, telle est l'ambition de la SCIC Les 3 Colonnes. Pour soutenir cette volonté et accélérer son développement, la Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts rejoint le capital de la coopérative et investi à hauteur de 2 millions d'euros.**

Le vieillissement est un enjeu primordial en France. À l'horizon 2060, le nombre d'octogénaires va être multiplié par 4. Ces derniers auront besoin (et ont déjà besoin) d'un accompagnement spécifique et les collectivités ne pourront plus prendre en charge les coûts.

« En 2060, la dépense publique consacrée à la perte d'autonomie devrait passer à 35 milliards d'euros, soit 1,77 points de PIB. »

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé — Rapport du 27 février 2014.

Quant aux Ehpad, les places sont rares et les frais importants pour les familles et beaucoup de nos aînés refusent de finir leur vie dans un établissement spécialisé. Il faut donc imaginer, dès aujourd'hui, d'autres modèles pour financer le maintien à domicile.

Cette alternative, la SCIC Les 3 Colonnes la met en œuvre depuis 2013 en créant la « maison de retraite à domicile ». La société coopérative utilise le viager solidaire comme un outil de financement de la dépendance.

Le principe ?

Après en enquête sociale, la coopérative reconnue d'intérêt collectif se porte acquéreur du bien en viager. Le propriétaire profite de son logement jusqu'à la fin de sa vie. Un bouquet et une rente mensuelle lui sont versés et lui permettent d'aménager son domicile, de faire appel à des services extérieurs pour bien vieillir à la maison. Pas de spéculation, pas d'agent immobilier, pas de recherche de rentabilité... La SCIC Les 3 Colonnes accompagne ses sociétaires avec une relation conviviale de proximité.

2 millions d'euros investis par la Banque des Territoires — Groupe Caisse des Dépôts
Convaincue par la pertinence de ce modèle, la Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts

a choisi d'investir dans la société coopérative. Elle entre ainsi au capital de la SCIC Les 3 Colonnes à hauteur de 100 000 euros et injecte 2 millions d'euros sous forme de titres participatifs.



Sébastien Tchernia, Valérie Szymkowicz, Frédéric Lacaze et Olivier Morel

« Nous sommes convaincus par le modèle proposé par la SCIC Les 3 Colonnes, qui est viable et vertueux et participe à l'aménagement du territoire. Ces valeurs nous ressemblent, puisque La Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts est un établissement public qui défend des valeurs d'intérêt général », explique Olivier Mazaudoux, chargé de développement territorial de la Caisse des Dépôts et Consignations.

« La présence de la Banque des territoires - Groupe Caisse des Dépôts va nous permettre de développer notre modèle sur tout le territoire et de nous structurer pour proposer à nos bénéficiaires un écosystème cohérent autour du bien vieillir à domicile », ajoute Sébastien Tchernia, dirigeant de la SCIC les 3 Colonnes.

À propos de la SCIC Les 3 Colonnes

C'est à partir d'une histoire personnelle que Sébastien Tchernia a eu l'idée de fonder 3 Colonnes. La maladie de sa grand-mère, diagnostiquée Alzheimer, a profondément marqué sa famille. Et Sébastien Tchernia s'est appuyé sur son expérience professionnelle dans la gestion de sociétés de capitaux destinés à l'immobilier locatif pour imaginer la SCIC Les 3 Colonnes. Il revisite ainsi un outil très ancien : le viager, pour en faire une solution de financement du maintien à domicile et de la dépendance avec une dimension solidaire et sociale omniprésente. Basée à Lyon, la société coopérative emploie aujourd'hui 8 personnes et a financé 112 bénéficiaires.

<https://www.3colonnes.com>
<https://www.viager-solidaire.fr>

Contact presse :
Thomas EHYA
La SCIC Les 3 Colonnes du maintien au domicile
thomas@3colonnes.org / 04 78 47 70 15

